

Collectif 26 pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens

Appel aux élu(e)s de la Drôme

2 160 morts, 11 250 blessés parfois handicapés à vie, 400 000 personnes déplacées, ... c'est le bilan macabre de la dernière agression israélienne sur Gaza qui est la plus lourde des trois agressions subies depuis 2009. Les destructions matérielles qui ont touché plus de 9 000 habitations, des lieux de culte, des écoles et des hôpitaux ont également des conséquences graves : absence d'électricité et pénurie d'eau potable, rejet des eaux usées non traitées.

Nous ne pouvons accepter l'inacceptable, nous ne pouvons cautionner par notre silence ces atrocités. C'est le message porté par des millions de personnes qui ont manifesté en France, en Europe et partout dans le monde depuis deux mois.

De nombreuses voix de personnalités ou de responsables de diverses formations politiques se sont également exprimées pour dénoncer l'agression israélienne et appeler Israël à la levée du blocus et au respect du droit international.

L'application du droit international est en effet la seule voie vers la paix.

Faut-il rappeler que l'admission d'Israël à l'Organisation des Nations unies en 1949 a été conditionnée par la résolution 273, adoptée à la majorité par l'Assemblée générale le 11 mai qui précise que l'État d'Israël « *accepte sans réserve aucune les obligations découlant de la Charte des Nations unies et s'engage à les respecter du jour où il deviendra membre des Nations unies.* »

On connaît malheureusement la suite et le nombre de résolutions de l'ONU, jamais appliquées par cet État. C'est bien dans ce cadre de la Charte et des résolutions de l'ONU qu'il faut situer toute action politique internationale.

Avec ce blocus, inhumain et illégal en ce qu'il constitue une « punition collective », Israël limite l'entrée de vivres au strict nécessaire et met des restrictions à l'entrée de matériaux.

La pêche, un des secteurs naguère florissant dans ces eaux poissonneuses a été réduite à néant par l'interdiction de la zone de pêche au delà de 6 kms alors que les accords d'Oslo prévoyaient 20 miles marins (37 kms). Le territoire agricole a été amputé de 30% par une "zone tampon" et il a été dévasté et pollué par les tirs d'obus.

L'absence de port et d'aéroport (financé en partie par l'UE et détruit par les bombardements israéliens en 2001) rend la bande de Gaza totalement dépendante de l'occupant israélien et de l'Égypte pour ses échanges extérieurs et bride toute activité économique en la soumettant à la tutelle de l'occupant.

C'est ce siège qui provoque la pauvreté, le chômage et l'insécurité sanitaire et alimentaire. Dans cette situation l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction sont certes nécessaires mais elles sont insuffisantes.

L'urgence, c'est la levée immédiate et totale du blocus. C'est, en effet, une condition essentielle du retour au calme, de la reconstruction, de la consolidation du processus de réunification palestinienne permettant la tenue d'élections ouvrant ainsi la voie à de réelles négociations basées sur l'application par tous du droit international.

La diplomatie française qui, dans le passé, a su reconnaître les droits des deux peuples et le droit des Palestiniens à avoir un État indépendant et souverain, qui a constamment dénoncé la colonisation et voté l'admission de la Palestine à l'ONU doit poursuivre dans cette voie pour imposer le droit.

.../...

Nous comptons sur vous pour relayer auprès du gouvernement français la mobilisation de la société civile qui s'est fortement exprimée ces dernières semaines. En tant qu'élu(e), à quelque niveau que ce soit, il est de votre droit et de votre responsabilité de peser sur la diplomatie de notre pays.

La question palestinienne ne se résoudra que par une solution politique, ainsi que l'a déclaré lui-même M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères, ajoutant [*que cette solution*] « *devra être imposée par la communauté internationale* ».

Pour la survie du peuple palestinien, il est urgent de passer des intentions aux actes. Dans l'immédiat, nous vous demandons de prendre toute initiative qui vous semble utile pour la levée du blocus de Gaza et l'application du droit international.

Nous vous demandons instamment d'intervenir dans ce sens auprès du Président de la République et du Ministre des Affaires Étrangères.

Nous vous invitons également à signer et diffuser la pétition ci-dessous appelant à « des sanctions pour en finir avec l'impunité d'Israël ».

Nous vous remercions de nous faire connaître les initiatives que vous prendrez et nous restons à votre disposition pour vous rencontrer et vous fournir toutes informations complémentaires vous permettant d'appuyer vos interventions.

Collectif 26 pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens :

AJAM 2 France, Artisans du Monde, AFPS, ASTI Valence, ATTAC, CCFD Terre Solidaire, CGT26, Comité pour la Paix Tain Tournon, Confédération Paysanne, Europe Écologie Les Verts, Femmes en Luth, Les Roses de la Sagesse, LDH, Mêmes Droits pour toutes et tous, MRAP, Parti des Indigènes de la République, NPA, Parti de Gauche, PCF, Sud Solidaire.

Gaza, colonisation, crimes de guerre : des sanctions pour en finir avec l'impunité d'Israël

Pétition adressée à M. François Hollande, Président de la République, et au gouvernement français

Une fois de plus, **c'est l'intolérable impunité dont bénéficie l'Etat d'Israël** qui pousse celui-ci à des violations sans limites du droit international.

Les soussigné(e)s demandent au Président de la République et au gouvernement français :

- de **cesser immédiatement toute coopération militaire avec Israël** et de mettre un **embargo total sur les armes** à destination d'Israël,
- d'agir de manière énergique et publique pour que soit décidée, dès le prochain Conseil Européen, **la suspension sans délai de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël**, en s'appuyant sur l'article 2 de cet accord, tant qu'Israël ne se conformera pas au droit international.

Retrouvez le texte sur : <http://www.france-palestine.org>

et le lien vers la signature Internet :

<http://www.france-palestine.org/Gaza-colonisation-crimes-de-guerre>

Contact : AFPS Ardèche – Drôme – Ancienne école Jean Jaurès – Rue Pierre Curie –
26100 – Romans sur Isère – afps26@laposte.net

23/09/2014